



LES ÉCHOS DE LANDÉBIA



Bulletin municipal n ° 12

Été - Octobre 2022

Horaires de la mairie

& de l'agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 15 h 30

Vendredi : 14 h - 17 h

Rencontre avec Mr le maire sur RDV

Heure de levée du courrier : 9 h

Coordonnées de la mairie :

4, rue de la Poste - 22130 LANDÉBIA

Tél : 02.96.84.48.31

E-mail : mairie-landebia@orange.fr

Sommaire

- *Conseil Municipal du 08 juillet 2022*
- *Conseil Municipal du 09 septembre 2022*
- *État Civil*
- *Urbanisme*
- *Informations communales*

Retrouvez toutes les informations de la commune sur nos différents supports :



<https://landebia.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/people/Commune-de-Landebia/100068322141688/>



La commune de Landébia présente sur l'application PanneauPocket

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juillet 2022 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., OLIVIER L., BOURDONNAIS D., DANIEL C., CARO P., DELAMOTTE M., DURAND A., RIOU K.

SECRETAIRE : CARO P.

DEVIS PRISE PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente la proposition reçue d'ENEDIS, concernant la pose d'une prise électrique Place de l'Eglise. Cette prise servira aux divers commerces ambulants autorisés à stationner sur la Place. La proposition financière s'élève à 1 331,28 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition présentée et dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

MISE EN CONCURRENCE CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

Le Maire expose que le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La commune de LANDEBIA soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion des Côtes d'Armor par la présente délibération permet à la collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22.

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance garantissant la collectivité contre les risques financiers découlant de ses obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

Considérant que la passation de ce contrat doit être soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023.

ET PREND ACTE que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2024.

AGRICULTEURS DE BRETAGNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'association Agriculteurs de Bretagne dont le but est de renforcer le dialogue entre agriculteurs et consommateurs et de promouvoir la diversité de l'agriculture bretonne.

Le soutien de la commune :

- Contribue à la reconnaissance des agriculteurs Landébianais,
- Permet de créer du lien entre les agriculteurs et les habitants de la commune,
- Favorise les échanges sur l'agriculture au sein de la commune.

Afin de soutenir l'association, il est demandé de compléter un bulletin de soutien et de signer une charte, dont le Maire donne lecture. La contribution financière de la commune sera de l'ordre de 0,10 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le soutien à Agriculteurs de Bretagne et décide de s'engager dans la démarche.

DEVIS MOTIF OCTOBRE ROSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'achat en 2021 d'un projecteur gobo extérieur pour les décorations de Noël. Il expose qu'il est possible d'y installer différents gobos (plaques métalliques sur laquelle un motif est découpé au laser).

Il propose l'acquisition d'un motif « octobre rose » en soutien contre le cancer du sein et présente un devis de YESSS Electrique pour un montant HT de 109,20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'un gobo « octobre rose ».

DEVIS SONO PORTABLE

Monsieur le Maire présente une proposition reçue de LOOPS de TREGUEUX (22), concernant l'acquisition d'une sono portable avec 2 micros, pour un montant HT de 665,53 €, soit 799,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis et dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

REMUNERATION PIEGEUR CAMPAGNE ANTI-RAGONDINS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires.

Il précise que pour pouvoir recruter un vacataire, les trois conditions suivantes doivent être réunies :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à nommer un vacataire pour effectuer le piégeage des ragondins, pour une durée de 1 an et décide de fixer la rémunération de la durée de la vacation sur la base d'un forfait de 300 €.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 septembre 2022 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., OLIVIER L., BOURDONNAIS D., DANIEL C., CARO P., DURAND A., RIOU K.

ABSENTE : DELAMOTTE M.

SECRETAIRE : BOURDONNAIS D.

MODIFICATION DU PLUiH N° 2

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CA-2022-030, en date du 25 avril 2022, lançant la procédure de modification n° 2 du PLUiH,

Considérant que cette modification n'a pas pour conséquence de changer les orientations du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou naturelle ou une protection édictée en raison d'un risque de nuisance, de la qualité des sites, des paysages, ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;

Considérant en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de révision ;

Considérant que cette modification relève du champ d'application de la modification de droit commun, avec enquête publique,

Après avoir pris connaissance du contenu de la modification de droit commun n° 2,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable sur le dossier de modification n° 2 du PLUiH de Dinan Agglomération tel que présenté, avant son approbation par le conseil communautaire.

CONTRAT DE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL 2022-2027

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027.

A l'occasion des différents temps d'échanges organisés par les Maisons du Département sur les territoires de février à avril dernier, le Département des Côtes d'Armor a rappelé sa volonté d'engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027, afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes et répondre aux besoins des costarmoricains.

Ce nouveau cadre contractuel se traduit notamment par un accompagnement renforcé de la ruralité, des territoires les plus fragiles et l'adaptation des enveloppes réparties selon trois « groupes » de communes identifiés : Groupe 1 « rural » et 25M€, Groupe 2 « rurbain » et 16M€, Groupe 3 « urbain » et 9 M€.

L'enveloppe ainsi déterminée pour notre commune s'élève à **49 948,00 € H.T.**

Nous pourrions mobiliser cette enveloppe, suivant le rythme et maturité de nos projets, sur la période 2022 à 2027 et selon les modalités administratives et financières précisées dans le règlement d'intervention (annexe 1 du CDT 2022-2027) avec la condition préalable, pour la 1ère demande de financement départemental, d'avoir soldé l'ensemble des opérations soutenues dans le cadre du Plan départemental de relance 2020-21.

Soucieux d'oeuvrer pour une société plus durable, le Département nous invite également à inscrire nos actions et viser les objectifs de l'« Agenda 2030 » et la prise en compte notamment des transitions écologiques, énergétiques et climatiques.

Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une au moins des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.

A noter également que pour les communes « rurales » dont la strate de population DGF 2021 est inférieure à 500 habitants, le financement des travaux portant sur les bâtiments publics ne recevant pas de public et la voirie communale pourront être soutenus au titre du CDT 2022-2027 (sous réserve pour la voirie d'une mobilisation de l'enveloppe CDT 2022-2027 limitée à 30 % sur la durée totale du contrat).

Les opérations devront être engagées au plus tard avant le 31.12.2027 et réalisées dans les trois ans suivant la notification de la décision d'attribution de la subvention de la Commission Permanente du Département.

Considérant l'ensemble de ces éléments, après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

PASSAGE SURELEVE RUE DU HAUTREL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Agence Technique Départementale de Dinan a attiré notre attention sur la non-conformité du plateau surélevé, qui se situe sur la RD n° 89, Rue du Hautrel. En effet, les rampants, qui doivent être strictement inférieurs à 10 %, sont sur le terrain compris entre 10,7 % et 12 %.

Aussi, il convient pour le Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou le retrait avec mise aux normes, de ce plateau surélevé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise aux normes du plateau surélevé existant Rue du Hautrel et sa validation auprès du Conseil Départemental.

DEVIS SONORISATION SALLE DES FETES

Le Maire présente les devis reçus de la société LOOPS de TREGUEUX, pour l'équipement de la salle des fêtes :

Vidéoprojecteur + écran mobile	1 917,00 € HT	2 300,40 € TTC
Eclairage façade + structure	1 788,58 € HT	2 146,30 € TTC
Baie de brassage	2 569,70€ HT	3 083,64 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les devis concernant la fourniture et l'installation d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'une baie de brassage.

DEVIS ADAC – REHABILITATION ECOLE / CANTINE SCOLAIRE

Le Maire présente le devis de l'ADAC 22, concernant leur accompagnement dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école publique et aménagement d'une cuisine scolaire avec espace de restauration, comprenant :

- Etude de faisabilité : 432,00 € TTC,
- Etudes techniques spécifiques : 864,00 € TTC,

soit 1 296,00 € TTC au total.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le devis présenté.

ABONNEMENT « PANNEAU POCKET »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'application « Panneau Pocket », proposée par l'Association des Maires Ruraux de France aux fins d'informer rapidement et directement les habitants qui le souhaitent, de tout évènement sur la commune (travaux, réunions, cérémonies, intempéries, ...), moyennant une adhésion annuelle de 130 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour et une voix contre, accepte l'offre d'application mobile « Panneau Pocket » pour un montant de 130 € TTC par an.

État civil

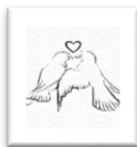
Nous publions ci-dessous les actes d'état civil recensés depuis la parution du dernier bulletin après accord des intéressés ou de leur famille.



Naissance :

Le 26 octobre est née à Saint Briec, Julia Flageul, fille de Martin Flageul et de Camille Rochais, domiciliés au 13 rue des Landes.

Félicitations aux parents.



Mariages :

Néant.



Décès :

Le 17 octobre est décédé à Saint Briec, Emmanuel Michel, domicilié au 8 rue du Hautrel.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



François DENOUAL son époux,

Ses enfants,

Ses Petits-enfants et arrières petits-enfants,

Vous remercient du fond du cœur pour les preuves de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par l'envoi de fleurs, votre présence, vos pensées, vos prières, lors du décès de Marie-Thérèse.



Urbanisme

Demandes de Déclarations de travaux

ÉON Julien / PANTOFEL Émilie	18 panneaux solaires	15, rue du Clos Bignon
	DP clôture	7 rue de La Poste
	DP travaux sur construction existante	1 Place Saint Eloi
	DP piscine	Rue du Perret
	DP carport	La Béragère

	DP générateur photovoltaïque	14 rue de La Gare
	DP clôture + panneaux photovoltaïques	3 Place des Ajoncs

Demande de permis de construire

	PC maison individuelle	Rue du Haut Village
--	------------------------	---------------------



TRAVAUX A VENIR et perturbations à prévoir

A partir du 15 novembre et durant 5 semaines, des travaux sont prévus Rue du Clos Bignon afin de changer les tuyaux d'eau et pour la mise en place d'une borne Incendie à l'intersection de la Rue du Perret et de la rue du Clos Bignon.

Des perturbations de circulation sont donc à prévoir avec une fermeture partielle voire totale de cette rue à certaines heures. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

Informations communales

A votre agenda...



Cérémonie du 11 novembre

Le Maire et le Conseil Municipal convient la population le 11 novembre à 11h00, au monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie d'hommage aux enfants de Landébia morts pour la France.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif à la salle des fêtes.

Ateliers créatifs pour les jeunes Landébianais



Les enfants de la commune sont conviés à la salle des fêtes les mercredis 07 et 14 décembre, de 14h à 16h, pour participer à des ateliers créatifs. Le but est de créer les décorations qui orneront les tables et la salle lors du repas des aînés du 18 décembre 2022. Les ateliers seront animés par notre agent technique, Lydie Guérin, par Emilie Pantofel, ainsi que d'autres parents d'élèves bénévoles.

Un goûter clôturera chacun des 2 ateliers créatifs.



Repas annuel des Aînés (sous réserve du contexte sanitaire)

Le repas annuel des aînés aura lieu le dimanche 18 décembre 2022, dans la salle des fêtes. Les personnes de plus de 65 ans vont recevoir une invitation et un coupon réponse sera à déposer à la mairie. Toutefois, les personnes qui rentrent dans ce critère et qui n'auraient pas reçu l'invitation peuvent venir en mairie le signaler, notre base de données étant la liste électorale. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie afin de faire perdurer ce moment de convivialité.

Les personnes qui sont accueillies en structure recevront un coffret « gourmandises ».



Les vœux du maire (sous réserve du contexte sanitaire)

Mon équipe et moi-même vous accueilleront le samedi 14 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes, pour célébrer ensemble la nouvelle année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Décorations de Noël

Dans le contexte énergétique actuel, il est important de limiter la consommation d'électricité, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de limiter les décorations électriques de Noël. Ainsi, ne seront illuminés que le sapin de la Place de l'Eglise, le sapin de la salle des fêtes et le motif « joyeuses fêtes », ainsi que le projecteur gobo. L'accent sera mis sur les décorations « de jour ».



Réservations de la salle des fêtes

L'année 2023 arrive...

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, sur le site internet de la commune « mairie-landebia » vous pourrez voir toutes les disponibilités. Désormais, via le site, vous pouvez faire également vos réservations en ligne. Votre réservation ne sera effective qu'après avoir reçu un mail de confirmation ; restera alors le dossier à compléter en mairie. Vous pouvez aussi réserver directement à la mairie .

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir ou à appeler la mairie au 02.96.84.48.31 ; une plaquette est également disponible à l'accueil.





Éclairage public : Sobriété énergétique

Lors de la dernière réunion du conseil, il a été décidé, dans le cadre du plan de sobriété énergétique d'harmoniser les horaires de l'éclairage public en modifiant l'amplitude d'éclairage sur la commune.

Il sera éteint à 19h30 et rallumé à partir de 6h30 pour coïncider avec les horaires du train et des bus.



ACHATS GROUPÉS



Commune
de
LANDEBIA

Achats groupés

DERNIÈRE MISE À JOUR : 13/10/2022

Catégorie	Entreprise	Contact	Adresse	Téléphone professionnel	E-mail	Remarques
Fuel						
Fosse septique	ROBILLARD Environnement		1 La Planche - 22400 HENANSAL	02 96 31 58 21	contact@robillardenvironnement.fr	
Mutuelle santé	AXA	Even O'NEILL	La Vaumadeuc - 22130 PLEVEN	06 76 36 92 71	even.oneillam@axa.fr	
Granulés de bois	Ca Buche !	Benjamin GIBERT	6 bis Avenue des Châtelets - 22440 PLOUFRAGAN	02 96 73 03 18	bg@cabuche.fr	
Bois densifié	Ca Buche !	Benjamin GIBERT	6 bis Avenue des Châtelets - 22440 PLOUFRAGAN	02 96 73 03 18	bg@cabuche.fr	
Bois	HERBERT Gilles	HERBERT Gilles	Le Bois Mottais - 22980 PLELAN LE PETIT	06 66 85 61 13		

Vous trouverez dans le tableau ci-dessus les entreprises retenues dans le cadre des achats groupés.

La conjoncture actuelle et le peu de dossiers au moment des démarches ne nous ont pas permis de négocier des tarifs intéressants pour les granulés de bois. Produit encore en rupture actuellement. Nous espérons que l'an prochain, la situation sera meilleure.

Si vous avez déposé un dossier en mairie, vous êtes susceptible d'être contacté(e) par l'une d'elles.

ATTENTION : Si vous êtes démarché(e) par d'autres sociétés que celles mentionnées ci-dessus, elles ne pourront pas se prévaloir de la commune et vous ne bénéficierez pas des avantages conclus dans le cadre des achats groupés.

NOUVEAU : L'application PanneauPocket



PanneauPocket est une application disponible sur smartphone ou ordinateur qui renseigne et alerte sur tous les aspects pratiques de la vie municipale. Le service concerne depuis 2017 près de 7 000 structures comme les communes. C'est avant tout un nouvel outil pour plus d'autonomie et de liberté d'accès à l'information.

Vous pourrez y retrouver tous les aspects pratiques tels que des coupures d'eau à venir, les prévisions de travaux, les manifestations culturelles ...

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

L'INFORMATION EN DIRECT DE LANDÉBIA SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Landébia** ou **le code postal 22130** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris.**

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket

CNI et passeports



Désormais, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports doivent être effectuées sur rendez-vous auprès de la Maison France Services, quai du Duc d'Aiguillon (dans le bâtiment de La Poste), 22130 PLANCOËT.

Attention ! Leur délai de fabrication et de remise est très long : il faut compter deux mois pour l'obtention d'un rendez-vous, puis six à sept semaines environ pour la production du (ou des) titre(s) par la préfecture et sa (leur) livraison.

Afin de réduire ce délai, nous vous conseillons d'effectuer une pré-demande en ligne sur la page https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R45668.

La Maison France Services regroupe 9 organismes pour vous accompagner dans toutes vos démarches : le ministère de la Justice ; les Fonctions Publiques ; La Sécurité Sociale ; Pôle Emploi ; l'Assurance Retraite ; la CAF ; la MSA ; la billetterie de train et les Services administratifs (passeports, CNI...)

Les horaires d'ouverture :	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	8h – 12h	13h – 16h
	Mercredi	8h à 12h	



Nos écoles

La Rentrée Scolaire



Jeanne, Stéphanie, Myriam, Isabelle et Aurélie



Marie, Yvan et Sandrine

A Landébia, les 34 élèves ont repris le chemin de l'école. Ils ont été accueillis par Stéphanie Macé, nouvelle directrice, déjà connue des élèves puisque Stéphanie avait déjà enseigné dans notre école pendant 4 ans. Elle sera secondée par Aurélie Dagorne dans la décharge de direction et épaulée par Jeanne Chantoisel, ATEEM.

Isabelle Raffray s'occupera des élèves de TPS/PS/MS aidée par Myriam Lebarbier.

La nouvelle directrice remarque une bonne dynamique de l'école avec plusieurs inscriptions qui sont venues renforcer les effectifs.

Clarisse Bedford reste notre cantinière et Patricia Rouvrais à Pléven ; Chantale Eon sera accompagnée à la garderie du soir d'Océane Lebranchu, recrutée en service civique d'une durée de 10 mois. Océane interviendra aussi sur le temps méridien à la maternelle et sera aux côtés des enseignants l'après-midi.

A Pléven, les effectifs sont stables : 20 élèves en CE1/ CE2 avec Marie Courage et 20 élèves en CM1/CM2 avec Yvan Piquel, directeur. Nouveauté de la rentrée, la mise en place d'une classe flexible pour les élèves de Marie, avec différents matériels ergonomiques. Sandrine Krug reste accompagnante d'élève en situation de handicap (AESH).

Nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie, la nouvelle directrice de Landébia ainsi qu'une bonne année scolaire aux élèves, enseignants et personnel scolaire.

L'Association des Parents d'Elèves (APE)



Un nouveau bureau :

Laëtitia Hervé et Aurélie Rabarot, coprésidentes

Aurel Plesse, trésorier ;

Hélène Rio, secrétaire et Nicolas Hervé, secrétaire- adjoint

Diverses animations et manifestations sont prévues tout au long de l'année : 5 nov la boom d'Halloween ; 23 Nov vente de pizzas ; 16 Déc vente de gavottes et huîtres ; Avril : théâtre ; Mai : rando gustative et Juin : la kermesse.

~~~~~

## [ CHEZ SAM ... ]

Retour sur le tournoi de palets organisé par Sam le samedi 26 juillet.

Une très belle journée avec 40 équipes qui se sont amicalement affrontées sous un beau soleil, dans une très bonne ambiance où les galettes saucisse ont connu un grand succès.

Rdv est donné pour l'année prochaine, pour l'anniversaire de Sam...



Sam rappelle ses nouveaux horaires

|          |                              |
|----------|------------------------------|
| lundi    | FERMÉ                        |
| mardi    | 08:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |
| mercredi | 08:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |
| jeudi    | 08:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |
| vendredi | 08:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |
| samedi   | 08:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |
| dimanche | 09:00 - 13:00, 16:00 - 21:00 |



« Mobilisons-nous »

La commune a arboré le ruban rose de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre de la campagne nationale « Octobre Rose ».

Ce cancer touche tous les ans 1 femme sur 8 et près de 1200 femmes en décèdent malheureusement chaque année en France.

C'est pourquoi une grande campagne de dépistage, prise en charge par l' Assurance maladie est organisée en France depuis 2004.

*Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie.*



Encore des incivilités durant l'été !

Des dépôts sauvages ont encore eu lieu sur notre commune, en campagne pendant le mois d'août. Ce qui est intolérable. Nous rappelons que les auteurs s'exposent à une amende de 135€.

De même, les fleurs du balcon de la salle des fêtes ont été déterrés et jetés à terre ; des ardoises d'un pan de toit (à droite) ont été cassées. Les faits se sont passés dans la nuit d'un samedi à dimanche ! Cela est inadmissible d'autant que cette partie d'ardoises avaient déjà été remplacées par la commune cette année même pour un montant de 1200€ !!!



**ORANGE** : Téléphonie mobile défaillante sur l'ensemble de la commune.

Comme vous avez pu le constater la téléphonie mobile (Appel, réception, internet, applications mobiles ...etc.) est extrêmement perturbée voir totalement inexistante par moment et ce, depuis le 15/06/2022.

Ces perturbations sont liées au démontage de l'antenne relais située sur le château d'eau de Pluduno, descendue pour des travaux d'entretien par la SAUR et non remontée en lieu et place suite à des différends entre la SAUR et ORANGE.

Depuis juin, nous intervenons auprès d'Orange afin de connaître la fin des problèmes techniques ; aucune réponse correcte ne nous est fournie, la solution définitive et concrète recule systématiquement de 15 jours en 15 jours.

Les habitants de la commune étant excédés de cette situation, une pétition signée par environ 180 personnes et initiée par Charles LORIN a été transmise à Orange fin septembre, sans réaction à ce jour.

N'hésitez pas à demander à Orange (Service Commercial) une ristourne voire une annulation de vos factures pour service non rendu.

Nous suivons de près l'évolution de ce dossier et nous vous tiendrons informés des solutions et propositions d'Orange.



L'assiette Nathuro

## Portrait

.....

« Penser à modifier son hygiène de vie, c'est bien, passer à l'action, c'est encore mieux ! »



*Je m'appelle Nathalie Caillard, j'ai 49 ans, je suis mariée, et je viens d'emménager sur Landébia en septembre. Je suis Bretonne et mon souhait le plus cher était de revenir habiter proche de la mer. C'est tout d'abord ma propre histoire de vie qui m'a menée vers ce métier passionnant de Conseillère en hygiène de vie et naturopathie. J'ai alors découvert l'importance de l'hygiène de vie pour préserver sa santé et surtout la conserver sur le long terme.*

« La naturopathie (reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé) est une approche globale qui n'est pas nouvelle. Il s'agit d'une pratique avant tout préventive, qui prend en considération tous les aspects de la personne, et cherche à agir, non pas sur le symptôme, mais sur la cause, pour maintenir et/ou rétablir l'équilibre du corps par des moyens naturels. C'est une discipline de bien-être qui est complémentaire à la médecine traditionnelle.

Mon rôle est de guider les personnes pour les rendre actrices de leur propre bien-être, de façon autonome, en m'appuyant sur différents conseils et outils : alimentation, hygiène physique, plantes, gestion du stress..., ceci pour leur permettre de retrouver de la vitalité et du bien-être.

Formée pendant 18 mois au métier de Conseillère en hygiène de vie et de naturopathie au sein de l'école ADNR, j'accompagne toute personne désireuse d'améliorer son bien-être et son hygiène de vie. Je suis également passionnée de cuisine depuis toute petite, et je propose des ateliers gourmands de cuisine saine à mon domicile ou chez les personnes, pour les aider dans cette transition de changement d'hygiène de vie.


Enfin, je propose également des weekends cuisine et bien-être (du vendredi soir au dimanche midi) pour proposer un vrai temps de cocooning ; nous cuisinons ensemble nos repas, je propose de la sophro-relaxation, tout ceci en bord de mer. Un vrai temps de détente pour soi ! (Le premier weekend aura lieu à St Cast le Guildo du 20 au 22 janvier).

Pourquoi me consulter (non exhaustif) ? - Vous souhaitez augmenter votre niveau de vitalité et de bien-être - Vous avez envie d'améliorer votre hygiène de vie - Vous souhaitez modifier votre relation au sucre - Vous avez envie de mieux manger mais vous ne savez pas comment faire ni par quoi commencer - Vous avez envie de perdre du poids...


Je vous reçois du lundi 14h au vendredi à mon domicile (à partir de mi-octobre) ou je me déplace également chez vous (voir conditions sur mon site Internet). Retrouvez toutes les informations sur mon site Internet : [www.lassiettenathuro.com](http://www.lassiettenathuro.com) Pour prendre rendez-vous : [nathalie.caillard@outlook.fr](mailto:nathalie.caillard@outlook.fr) ou sur mon site Internet directement. »

Commande jusqu' au : **13 Novembre** **PIZZA** Livraison le : **22 Novembre**

Pour le premier match de l'équipe de France à la coupe du monde de football, l'APE vous propose une commande de pizza à emporter :



Norvégienne  
Catalane  
Savoyarde  
Régina  
4 fromages



Pour les trois plus grosse commandes, un lot surprise à la livraison des pizzas

---

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Tél : .....

|                                                        |                |
|--------------------------------------------------------|----------------|
| La 4 Fromages                                          | R. 50 € X..... |
| La Régina (Jambon + fromage + champignons)             | R. 50 € X..... |
| La Savoyarde (Pommes de terre + raclette + jambon cru) | R. 50 € X..... |
| La Norvegienne (Saumon, ...)                           | R. 50 € X..... |
| La Catalane (Poiverons, chorizo, ...)                  | R. 50 € X..... |

**Total : .....**  
Règlement à la commande

**Commande à rendre le 14 novembre dernier délai à l'école**  
*Possibilité de commander également aux superettes de Pléven et Landébia jusqu'au 13 novembre*

# LANDEBIA

## 19 Novembre 2022

**REPAS A EMPORTER A LA SALLE DES FETES  
A PARTIR DE 14H00 à 17H00**

**Crudités- Terrine de Sanglier**



**Sanglier**

**Dessert**

**PRIX : 12€ par parts à emporter**

**Réservation avant le 15 Novembre 2022**



02 96 84 45 13 Claude ROUILLE



06 75 90 90 65 Mickael DELAMAIRE



06 07 04 39 62 Louis KERMEUR

**Organisation Amicale Des Chasseurs de LANDEBIA**

Port du masque et gestes barrières Obligatoires